L'ÉQUIPE DE LA MATERNITÉ DU CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'AUTAN VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE

Ce livret vous informe sur :

- Le fonctionnement des services.
- Les différentes prestations auxquelles vous pourrez prétendre.
- Les démarches administratives que vous devrez réaliser.

SOMMAIRE

N’hésitez pas toutefois à nous faire part de toutes vos interrogations.

Présentation des lieux	3
Présentation de l’équipe du pôle mère enfant	4
Autres intervenants	5
La prise de rendez-vous	6
Le suivi de votre grossesse	7
Les consultations	8
Le projet de naissance	11
L’accompagnement physiologique de la naissance	13
Que mettre dans votre valise ?	14
A quel moment vous rendre à la maternité	15
Le « jour J »… Vous arrivez à la maternité	16
Votre séjour en maternité	17
La déclaration de naissance	19
Votre départ	20
Dispositif engagement maternité	21
PRADO	22
Votre carnet de rendez-vous	23
En cas d’urgence	24
Notes personnelles	25

PRESENTATION DES LIEUX

Au rez-de-chaussée de l'hôpital du Pays d'Autan, prenez la passerelle située à droite après les ascenseurs vitrés. Vous vous trouvez dans le couloir principal du **Pôle Mère-Enfant.** Les premières portes battantes sur votre droite mènent aux consultations pédiatriques.

Les deuxièmes portes battantes sur votre droite vous permettent d'accéder aux consultations gynéco-obstétricales.

Si vous reprenez le couloir principal, vous passez sur votre gauche devant l'entrée du service de pédiatrie, puis l'entrée du service de néonatologie. Sur votre droite, se situe la salle de préparation à la naissance.

Tout au bout du couloir, vous arrivez devant l'entrée de **la maternité.**

Les salles de naissance où sont réalisés les accouchements et les césariennes se situent au rez-de-jardin (niveau -1), à l'extrémité droite du bâtiment.
Vous y accédez directement par l'extérieur en suivant les panneaux « urgences », l'entrée se trouve à droite de celle des urgences générales.
Des places de parking « minute » sont à votre disposition devant cette entrée.

PRESENTATION DE L'EQUIPE

Gynécologues obstétriciens

Dr Tracy CHAPMAN, *Chef de service gynécologie-obstétrique, Responsable du pôle Mère-Enfant*

Médecins spécialistes en gynécologie et en obstétrique.

Ils peuvent être consultés directement pour toutes demandes en gynécologie et pour une grossesse.

Ils sont de garde sur place 24h/24 et interviennent en urgence dès que nécessaire.

Pédiatres

Dr Delphine DELORME *Chef de service pédiatrie/néonatalogie*

Un pédiatre est présent en journée pour la maternité. Il prend en charge l'enfant à la naissance seulement si la situation le nécessite et systématiquement lors des césariennes, naissance par le siège, naissance de jumeaux…

Anesthésistes interviennent à tout moment pour les analgésies et anesthésies obstétricales

Cadre supérieur de santé Mme Marie Laure PAROT responsable du pôle mère enfant.

Responsable sages-femmes

Mme Anne Lise MICHON : Sage-femme coordinatrice des secteurs salle de naissances, maternité, consultations et CPEF.

Secrétaires médicales elles assurent la prise de rendez-vous et le suivi administratif de votre dossier

Sages-Femmes une équipe d'une trentaine de sages-femmes intervient au bloc obstétrical, dans le service d'hospitalisation et en consultations.

Des sages-femmes assurent le suivi gynécologique de prévention et le suivi de grossesse : consultations, échographies, acupuncture, hypnose. Elles réalisent l'ensemble des accouchements physiologiques.

Aides-soignantes et Auxiliaires puéricultrices elles assurent l'aide aux soins des mamans et des nouveau-nés ainsi que l'hygiène des chambres et le service hôtelier **Les agents de la société prestataire extérieure** ils sont chargés de l'entretien des locaux.

Notre équipe vous accompagnera dans des conditions optimales de sécurité, tout au long de votre grossesse, de votre accouchement et du post-partum.

AUTRES INTERVENANTS SPECIALISES

Diététiciennes

Consultations sur rendez-vous au **05.63.71.61.72**

Kinésithérapeutes

L'équipe des kinésithérapeutes de l'hôpital intervient à votre chevet dès que votre état le nécessite en cours d'hospitalisation.

Psychologue

Lucile MARQUIS

Ce professionnel intervient dans le service, à la demande de la sage-femme du service.

Tabacologues

Dr PAPON

Dr BRIFFON

Consultations d'aide au sevrage tabagique le lundi et le vendredi sur rendez-vous au **05.63.71.63.07**

Mme Bastoul, infirmière tabacologue.

Conseillères conjugales

Consultations sur rendez-vous au **05.67.46.46.90**

LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

Prévoyez assez tôt, si possible, la prise de vos rendez-vous auprès du secrétariat.

Hôpital du Pays d'Autan - Castres
Consultations gynécologie / obstétrique
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi : 8h30 à 17h30

Dr Benoit ANDRE	**05.63.71.60.37**
Dr Nelly BRETON	**05.63.71.64.04**
Dr Tracy CHAPMAN	**05.63.71.62.09**
Dr Maxime HALDEN	**05.63.71.60.37**
Dr Cécile LANQUETIN	**05.63.71.60.75**
Dr Marine GAUGRY	**05.63.71.60.75**
Dr Frédéric MIGNOT	**05.63.71.64.04**
Dr Charlotte NEGRE	**05.63.71.60.77**
Dr Zephir PASCAL	**05.63.71.62.09**
Dr Diane SAXOD	**05.63.71.60.77**
Sages-femmes gynécologie-obstétrique	**05.63.71.60.73**

Consultations anesthésie
Secrétariat ouvert du lundi au vendredi :
8h45 - 11h45 / 13h30 - 17h30
05.63.71.64.68

LE SUIVI DE GROSSESSE

Dès votre premier contact, une secrétaire vous organise un rendez-vous avec une sage-femme afin de constituer votre dossier de suivi de grossesse.

½ heure avant votre premier rendez-vous, veuillez vous présenter au bureau des admissions du hall principal pour y retirer une **« planche d'étiquettes ».**

Pour chaque venue, vous devrez vous munir de :

- **Votre carte vitale**
- **Votre carte de Mutuelle**
- **Votre pièce d'identité**

Lors de ce premier rendez-vous avec une sage-femme, n'oubliez pas d'apporter :

- **Votre carnet de santé**
- **Votre carte de groupe sanguin**
- **Vos résultats de laboratoire** y compris marqueurs T21
- **Vos échographies**

Si vous les possédez déjà

N'hésitez pas à nous poser toutes les questions concernant votre grossesse

LES CONSULTATIONS

Le service consultations assure :

Les échographies recommandées aux alentours de 12SA (3 mois) 22SA (5 mois) et 32 SA (7 mois) ou pour un contrôle particulier.

Les consultations prénatales : 1 fois par mois jusqu'au 9ème mois ou en suivi partagé avec votre praticien libéral

Les consultations préanesthésiques, 1 fois pendant la grossesse

Les consultations post-natales, environ 6 semaines après votre accouchement

Les consultations de gynécologie médicale et chirurgicale,

Les séances d'acupuncture et hypnose médicale.

Par le médecin de votre choix

Dr Benoit ANDRE	*Consultations publiques*
Dr Nelly BRETON	*Consultations publiques et échographies*
Dr Tracy CHAPMAN	*Consultations publiques, privées et échographies*
Dr Maxime HALDEN	*Consultations publiques, privées et échographies*
Dr Cécile LANQUETIN	*Consultations publiques et échographies*
Dr Marine GAUGRY	*Consultations publiques et échographies*
Dr Frédéric MIGNOT	*Consultations publiques et échographies*
Dr Pascal ZEPHIR	*Consultations publiques et échographies*

Les consultations d'urgence sont assurées par la sage-femme et le gynéco-obstétricien de garde

LES CONSULTATIONS

Par une sage-femme pour les consultations gynécologiques de prévention, le suivi de grossesse physiologique et les échographies : Du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00.
Elles assurent également les séances de préparation à la naissance, d'acupuncture et d'hypnose.

Une sage-femme prend en charge des consultations et des suivis de fin de grossesse (monitoring, surveillance de tension, consultation de terme…) au niveau des salles de naissance (rez-de-jardin de l'hôpital du Pays d'Autan)

Sage-femme Isabelle ASSIE *(CPEF)*
Sage-femme Margot AZAM
Sage-femme Fanny BAYLE
Sage-femme Cécile CHAUVIN
Sage-femme Catherine DURAND *(acupuncture) Revel*
Sage-femme Amanda FABRE *(échographies)*
Sage-femme Delphine HERVE *(hypnose)*
Sage-femme Estelle JOFFIN *(CPEF)*
Sage-femme Emilie MERCIER
Sage-femme Léa MICHIELLETTO
Sage-femme Laure MONESTIE
Sage-femme Mathilde NEGRE *(acupuncture)*
Sage-femme Béatrix OGIEZ *(CPEF)*
Sage-femme Isabelle ORVAIN
Sage-femme Pauline PEYROLS *(échographies)*
Sage-femme Célia RIVIERE
Sage-femme Myriam SOUIAH *(échographies)*
Sage-femme Kévin LEMENICIER

Les anesthésistes

Une consultation préanesthésique est obligatoire entre le 7ème et le 8ème mois de la grossesse. Prévoyez de prendre rendez-vous au plus tôt.
Plusieurs anesthésistes de l'établissement assurent ces consultations.

LES CONSULTATIONS

«Maternité sans tabac»

Dans le cadre de notre participation au programme national « Maternité sans tabac », nous vous proposerons de réaliser une mesure de votre taux de monoxyde de carbone expiré lors d'une de vos consultations que vous soyez fumeuse ou pas.

Si vous êtes fumeuse et que vous souhaitez une aide pour arrêter n'hésitez à nous en faire part, afin que nous puissions mettre en place l'accompagnement que vous souhaitez.

Hypnose

Une sage-femme formée vous propose un accompagnement pendant et après votre grossesse, rendez-vous à prendre au **05.63.71.60.73**

Acupuncture

Les sages-femmes diplômées d'acupuncture vous proposent des consultations, rendez-vous à prendre au **05.63.71.60.73**.
Pendant la grossesse, l'acupuncture est indiquée en traitement de troubles fonctionnels tels que les nausées, les problèmes musculaires, articulaires, les hémorroïdes, etc...

9 pommes en équilibre

La grossesse peut entrainer des désordres glycémiques (diabète gestationnel, diabète préexistant) ou des difficultés à contrôler son poids (surpoids préexistant).

« 9 POMMES EN EQUILIBRE » est un programme d'éducation thérapeutique qui, par un soutien mais aussi l'acquisition de connaissances et de compétences, vous aidera à mieux vivre et équilibrer vos problèmes métaboliques afin que votre grossesse se déroule sereinement. Contact : Mme Laurence LAGARDE au **05.63.71.60.54**.

Groupes de parole « Maman Blues »

L'association Maman Blues propose tous les 1er jeudis du mois de 17H15 à 18H45 une rencontre afin de partager autour de la grossesse, de la naissance, de la maternité. Une écoute, un soutien et des informations sont proposés.
« Quand la maternité n'est pas toujours comme elle avait été imaginée... »

Vérifier au préalable la date de la rencontre sur le FB de l'association Maman Blues.

Contact : Marinette ARDOUIN Mail : mamanblues81@gmail.com

LE PROJET DE NAISSANCE

La naissance de votre enfant est un moment unique de votre vie.

N'hésitez pas à parler de vos souhaits, de vos attentes au professionnel qui suit votre grossesse ainsi qu'à l'équipe présente le jour de votre accouchement.

Notre équipe, à votre écoute, mettra tout en œuvre pour satisfaire votre projet dans le respect de votre sécurité et celle de votre bébé.

Il est aussi possible d'écrire et de remettre son projet de naissance lors d'une consultation, pour en discuter avec la sage-femme ou le gynécologue obstétricien. Vous pouvez également l'amener le jour de votre accouchement.

Les bonnes raisons de faire un projet de naissance :

1. Pour exprimer clairement vos souhaits :
   Au moment de l'accouchement, vous pensez qu'il sera difficile de les exprimer clairement ou vous craignez d'oublier des éléments qui comptent pour vous, faites-en une liste qui sera un support pour en discuter avec la sage-femme.
2. Parce que c'est aussi l'occasion de vous renseigner :
   Sur la grossesse, l'accouchement, l'accueil du nouveau-né, mais aussi sur les pratiques dans notre maternité. Il est souhaitable de pouvoir rencontrer un professionnel lorsque l'on rédige un projet de naissance afin de discuter des différents éléments qui vous posent problème ou vous inquiètent et ainsi d'en discuter la faisabilité. Vous pouvez aborder tout cela en cours de préparation à la naissance mais aussi lors d'une consultation de suivi de grossesse.
3. Si dans votre parcours vous avez un vécu difficile d'un précédent accouchement ou d'une hospitalisation et que cela n'a pas pu être exprimé, ce sera l'occasion de le partager, de comprendre pourquoi et comment certains soins ont été faits, et d'exprimer ce qui ne vous a pas satisfait. Si vous avez besoin de plus de soutien, vous pouvez contacter le psychologue de la maternité.

Il est primordial que le projet vous soit personnel, à vous, à votre couple, il doit être le fruit de vos réflexions et vos besoins. Vous pouvez vous inspirer d'exemples sur internet, mais écrivez tout simplement ce que vous souhaitez nous dire, ce qui compte pour vous. Et le jour de votre accouchement, vous relirez ce projet avec la sage-femme qui vous accompagnera.

Vous trouverez également de l'aide sur le site du Réseau Périnatal d'Occitanie
https://www.matermip.org/mon-projet-de-naissance

L'ACCOMPAGNEMENT PHYSIOLOGIQUE DE LA NAISSANCE

La maternité du Pays d'Autan met à votre disposition un accompagnement physiologique de la naissance.

Vous pouvez bénéficier, **si votre grossesse a été d'évolution normale**, d'un accouchement plus naturel avec moins d'intervention médicale et profiter des équipements mis à votre disposition dans la salle d'accouchement physiologique (baignoire balnéo, suspensions, ballons, différentes positions d'accouchement…) ainsi que des compétences variées de notre équipe de sages-femmes (acupuncture, sophrologie, hypnose, massages etc…).

Le temps de la grossesse vous aura permis de réfléchir à la possibilité de bénéficier de cette prise en charge et d'élaborer si vous le souhaitez un projet personnalisé autour de la naissance de votre enfant.

Si cette approche vous intéresse, si vous souhaitez établir un projet de naissance, parlez-en à une sage-femme de consultation sur rendez-vous.

QUE METTRE DANS VOTRE VALISE ?

POUR VOUS

- Des chemises de nuit (ou pyjamas) ouvertes sur l'avant si vous souhaitez allaiter
- Des chaussons
- Des slips jetables
- Vos affaires personnelles de toilette (dentifrice, brosse à dents, serviettes et gants de toilette etc...)
- Un soutien-gorge d'allaitement et des coussinets si vous désirez allaiter
- Un brumisateur
- Un drap de bain
- Clé USB avec musique
- Une veilleuse

LE TROUSSEAU DE BÉBÉ

- Les vêtements nécessaires pour son séjour (brassières en laine, pyjamas, bodys, chaussons, écharpe de portage, serviettes et gants de toilette etc...)
- Les vêtements nécessaires à sa sortie (un manteau, moufles, un bonnet, ou une combinaison l'hiver…)
- Une gigoteuse ou nid d'ange
- Un thermomètre électronique
- Une brosse à cheveux.

CE QUI SERA FOURNI

Pour vous

- Les serviettes périodiques

Pour votre bébé

- Les couches
- Le matériel nécessaire pour les soins du cordon
- Les produits antiseptiques pour son séjour
- Les produits de toilette.

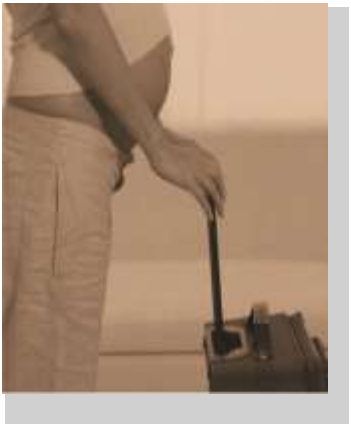

A QUEL MOMENT VOUS RENDRE A LA MATERNITE ?

En dehors des rendez-vous programmés, vous devez venir consulter aux urgences obstétricales :

Si vous perdez du liquide, même en toute petite quantité même si vous n'êtes pas certaine que ce soit du liquide amniotique une vérification s'impose (la poche des eaux peut se fissurer et laisser échapper du liquide amniotique en toute petite quantité).

Si vous perdez du sang

Si vous n'avez pas senti de mouvement de votre bébé depuis 24 heures

Si vous avez des contractions régulières et douloureuses depuis au moins une heure

Dans tous les cas, prévenez la sage-femme de votre arrivée au **05 63 71 62 22**

Le jour de votre accouchement, n'hésitez pas à apporter avec vous vos musiques favorites.
Nous mettons à votre disposition un lecteur de Cd avec prise USB et la baignoire balnéo est équipée d'une prise pour clé USB.

LE « JOUR J » VOUS ARRIVEZ A LA MATERNITE

- Rendez-vous directement au bloc obstétrical.
- Sonnez à l'interphone qui se trouve à droite de la porte d'entrée.

N'OUBLIEZ PAS

- **votre pièce d'identité indispensable à chaque venue**
- **votre carnet de maternité si vous avez été suivie par un médecin à l'extérieur**
- **votre carte de groupe sanguin**
- **vos résultats de laboratoire**
- **vos échographies**
- **votre radio du bassin, si vous en avez une**
- **votre carte vitale et mutuelle**
- **votre Livret de famille, une pièce d'identité**
- **le bulletin de reconnaissance anticipée si vous l'avez fait établir**
- **un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les couples non mariés**
- **le document personne de confiance/directives anticipées**
- **le consentement anesthésie et chirurgie ou déclenchement si nécessaire**

Il est préférable de n'emporter ni bijoux ni objets de valeur pour votre séjour.
Il vous sera demandé de laisser la majeure partie de vos affaires dans votre véhicule et de ne prendre avec vous que le strict nécessaire en salle de naissance (pièce d'identité, première tenue pour bébé, brumisateur pour vous par exemple …). Lors de votre admission, un temps sera dédié à la constitution de votre dossier: fiche d'inventaire, récupération des documents sur la personne de confiance, consentements...
Vous pourrez aller chercher vos bagages dès votre installation en chambre dans le secteur hospitalisation.

VOTRE SEJOUR EN MATERNITE

Une équipe de sages-femmes et d'auxiliaires puéricultrices vous accueillera.

- Un badge accompagnant vous sera délivré au PC sécurité sur demande, pour circuler en maternité en dehors des heures de visite.
- Les 28 chambres d'hospitalisation sont toutes équipées d'un cabinet de toilette et d'un espace pour les soins aux nouveau-nés. Dès le premier jour, si vous le souhaitez, vous pourrez vous occuper de votre enfant dans la chambre, une auxiliaire de puériculture vous accompagnera dans les premiers gestes.
- Malgré l'équipement de chaque chambre, nous avons conservé une nursery commune au centre du service, équipée de petites baignoires et de balances. Le nécessaire de toilette pour nouveau-nés y est mis à votre disposition. Là aussi, vous pourrez bénéficier des conseils d'une auxiliaire puéricultrice.
- En chambre seule, un accompagnant peut passer la nuit avec la mère en échange d'une participation forfaitaire à régler au bureau des admissions du pôle. Ce forfait accompagnant comprend la nuitée et le petit-déjeuner 12€20.
  Il est rappelé aux accompagnants de prévoir une tenue correcte même pour la nuit.
- Vous trouverez à l'arrivée dans votre chambre un livret d'accueil vous rappelant les informations importantes pour votre séjour comme les coordonnées des représentants des usagers et le questionnaire de satisfaction que vous pourrez compléter avant votre départ.
- Service internet/téléphone (accès internet et tarif indiqué sur le livret d'accueil)

Le co-parent peut accompagner 24h/24h et les visites en chambre sont exclusivement réservées à la fratrie du nouveau-né de14h à 18h

Une dérogation avec rencontre dans une salle dédiée, peut être donnée sur demande à l'équipe pour situation particulière.

AU RDC, DANS L'ATRIUM, VOUS TROUVEREZ UN KIOSQUE À JOURNAUX OÙ VOUS POURREZ ÉGALEMENT VOUS PROCURER DES BOISSONS CHAUDES OU FRAICHES AINSI QUE DES REPAS RAPIDES.

Votre suivi médical pendant le séjour

Chaque jour, la sage-femme de service, aidée d'une auxiliaire puéricultrice vous prodiguera les soins et les conseils nécessaires.
Les médecins gynéco-obstétriciens assurent une visite, en lien avec la sage-femme.

Le Suivi de votre bébé

Tous les matins, vous participerez activement au bain de votre bébé dans votre chambre ou dans la nursery du service où des auxiliaires puéricultrices pourront vous donner les conseils nécessaires. C'est l'heure de la journée où l'enfant est pesé.
Votre enfant sera vu au moins deux fois par un pédiatre (plus si nécessaire) au cours de votre séjour. C'est le pédiatre qui établira le certificat de santé des 8 premiers jours qui sera adressé ensuite à la PMI (protection maternelle et infantile).

L'équipe de pédiatres :

Dr Delphine DELORME : *Chef de service de pédiatrie/néonatalogie*
Dr Estelle BEAUMONT
Dr Céline D'ALMEIDA
Dr Merdas KELLIL
Dr Geoffroy PETIT
Dr Julie RAIGNOUX

L'hospitalisation en néonatalogie

Dans le cas où son état de santé le nécessiterait, votre enfant sera hospitalisé dans le service de néonatalogie. Un petit livret d'information vous sera alors remis par ce service pour vous renseigner sur son fonctionnement et les formalités utiles.
Dans le cas où l'état de santé de votre enfant ne nécessite pas une hospitalisation en néonatalogie, mais néanmoins une surveillance un peu plus rapprochée qu'en maternité, vous pourrez alors bénéficier d'une hospitalisation en **« chambre kangourou ».** Votre enfant sera pris en charge par une puéricultrice du service de néonatalogie mais restera avec vous dans votre chambre, il sera vu en visite par le pédiatre 2 fois par jour.

Hébergement TANEO

Une fois sortie d'hospitalisation maternité, pour rester proche de votre enfant, vous avez la possibilité d'être hébergée en chambre moyennant un forfait de 20€45 pour la nuit + petit déjeuner. Un frigo et un micro-ondes sont à votre disposition dans le service. Ceci est effectif sous réserve du taux d'occupation des lits de la maternité.
Vous avez la possibilité de commander un repas de l'établissement au prix de 11€.

DEMARCHE ADMINISTRATIVE PENDANT VOTRE SEJOUR

LA DECLARATION DE NAISSANCE

Où effectuer la déclaration ?

À la mairie du lieu de naissance :
Mairie de Castres, Service État Civil naissances
1 Chemin de la poudrerie (ancien CM15) 81100 CASTRES
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Quand effectuer la déclaration ?

La déclaration doit être faite dans les 5 jours qui suivent le jour de la naissance.
Si le dernier jour est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prolongé jusqu'au premier jour ouvré* suivant.
Pour plus d'information, vous pouvez également consulter le site de la mairie.

**Jours ouvrés : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi*

Quels documents sont nécessaires ?

- Certificat de naissance délivré par la maternité
- Livret de famille si vous en possédez un
- Pièces d'identité des parents, et du déclarant (lorsque le déclarant est un tiers)
- Reconnaissance anticipée si vous en avez établi une.
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour les couples non mariés

Les étapes

❶ **L'équipe vous fournit le certificat de naissance**
❷ **Réunir les documents nécessaires**
❸ **Se rendre au service de l'Etat Civil.**

VOTRE DEPART

La sortie se décide lors de la visite du médecin obstétricien et du pédiatre, et après un examen effectué par la sage-femme.

Les sorties se font avant 16^{H}.

Avant votre départ, il vous sera remis le carnet de santé du bébé ainsi que les ordonnances nécessaires pour les traitements à poursuivre à votre retour au domicile.

Il vous sera demandé de passer au bureau des admissions dans le hall central avant de quitter l'établissement.

A l'issue de votre séjour, il est important que vous puissiez nous donner votre avis sur votre prise en charge et votre séjour. Pour cela, il y a plusieurs possibilités:

- remplir le questionnaire de satisfaction papier avant de partir. Il se trouve à la fin de livret d'accueil de l'établissement posé sur votre lit à votre arrivée en chambre
- remplir le questionnaire informatisé à disposition sur le bras multimédias dans votre chambre
- laisser votre adresse mail au service des admissions pendant la grossesse pour recevoir un questionnaire national de satisfaction et d'évaluation.

Vous pouvez retrouver ces informations sur le site internet du Centre Hospitalier de Castres- Mazamet dans le bandeau du haut de la page d'accueil, onglet «Infos patients», rubrique «votre avis nous intéresse».

CENTRE HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL
CASTRES-MAZAMET

DISPOSITIF ENGAGEMENT MATERNITE

HÉBERGEMENT TEMPORAIRE NON MÉDICALISÉ DES FEMMES ENCEINTES DONT LA RÉSIDENCE EST ÉLOIGNÉE DE LA MATERNITÉ

Les femmes enceintes qui habitent **à plus de 45 minutes d'une maternité** (1) peuvent bénéficier d'un nouveau dispositif : la prise en charge d'un hébergement temporaire à proximité de l'établissement prévu pour l'accouchement à l'approche du terme de la grossesse et la prise en charge des transports correspondants. Ce dispositif s'appelle « Engagement maternité ». Son objectif est de sécuriser et de faciliter l'accompagnement des femmes enceintes.

Si vous pensez être concernée par ce dispositif et si vous êtes susceptible d'être intéressée, merci de vous rapprocher du secrétariat de la maternité au **05.63.71.60.54** qui pourra vous donner des informations complémentaires.

(1) La maternité à prendre en compte est celle qui correspond à l'état de santé de la femme enceinte et qui est recommandée par l'équipe soignante

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR A DOMICILE

Lors de votre séjour en maternité, il faudra contacter votre sage-femme libérale pour accompagner votre retour à domicile. Il est vraiment souhaitable de vous mettre en lien avec la sage-femme libérale de votre choix à partir du 6e mois de votre grossesse. Vous prendrez RDV pour réaliser un entretien (bilan prénatal) et préparer avec elle votre retour de la maternité.

En l'absence de contre-indications, une sortie anticipée, dite « précoce », peut être organisée si l'obstétricien et le pédiatre le valident après la naissance en collaboration avec votre sage-femme libérale.

Centre Hospitalier InterCommunal
Castres - Mazamet
Hôpital du Pays d'Autan
6 Avenue de la Montagne Noire - BP 30417
81108 CASTRES Cedex
Tél : 05 63 71 63 71

Service de Gynécologie Obstétrique

RENDEZ-VOUS de Madame :

.....

Téléphone :.....

D. G. : .....

	DATE	HEURE	CONSULTANT
dossier medical + consultation			
entretien du 4ème mois			
consultations d'obstetrique			
echographies			
12 s.a.			
22 s.a.			
32 s.a.			
consultation anesthesiste entre le 7ème et le 8ème mois tél. : 05.63.71.64.68			
divers			

En consultation publique, veuillez vous présenter au bureau Des admissions du pôle avec vos cartes d'assuré social, de CMU, de mutuelle.
En consultation privée, veuillez vous présenter directement au secrétariat des consultations de gynécologie obstétrique
Pour une urgence obstétricale : appeler la sage-femme au 05 63 71 62 22

EN CAS D'URGENCE
24h / 24h

05.63.71.62.22

UNE SAGE-FEMME VOUS RENSEIGNERA ET POURRA VOUS RECEVOIR DE JOUR COMME DE NUIT DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS

CENTRE HOSPITALIER
INTERCOMMUNAL
CASTRES-MAZAMET

Version Mars 2023

Réalisation : IMPACT • Saint Affrique les Montagnes • 05 63 59 69 85